

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Vigilance pollution de l'air sur le département de l'Allier**

Moulins, le 03/03/2023

Ce vendredi 3 mars 2023, un épisode de pollution atmosphérique de type « mixte », lié aux particules fines PM10, touche le département.

Afin de vous protéger, nous invitons **les populations vulnérables** (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques), ainsi que **les populations sensibles** (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics, par exemple : personnes diabétiques) à suivre les recommandations sanitaires et comportementales disponibles sur le site :

<https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/>

**Contact presse**  
**Bureau de la**  
**communication interministérielle**

Tél : 04 70 48 30 36  
Mél : [pref-communication@allier.gouv.fr](mailto:pref-communication@allier.gouv.fr)  
[www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr)  
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital  
03000 MOULINS